



## AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DE MÉDECINS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### SESSION 2022

Le registre d'inscription est ouvert :

**du MARDI 12 OCTOBRE 2021 à partir de 12 heures au MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021, 17 heures, heure de Paris**

Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais.

Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent bien les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours.

#### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Phase 1 : INSCRIPTION PAR INTERNET	Phase 2 : DOSSIER ADMINISTRATIF
<p>Sur le site : <a href="http://www.education.gouv.fr/siac3">http://www.education.gouv.fr/siac3</a></p> <p><b>Du mardi 12 octobre 2021 à partir de 12 heures au mercredi 10 novembre 2021, 17 heures, heure de Paris</b></p> <p>Pour s'inscrire, les candidats aux concours doivent créer un compte. Pour les candidats, ayant déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau.</p> <p><b>L'attention des candidats est appelée sur le fait que tant que votre numéro d'inscription n'est pas affiché à l'écran, l'inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de celui-ci, le candidat doit reprendre la totalité de la procédure.</b></p> <p>Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation. La dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.</p> <p>L'attention des candidats est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.</p> <p>L'adresse électronique ainsi que l'adresse postale indiquées lors de l'inscription doivent être permanentes et seront utilisées pour toute la période d'organisation du recrutement. Aucune réclamation ne sera admise.</p> <p>En cas d'impossibilité d'inscription par internet, les candidats peuvent faire une demande écrite de dossier imprimé d'inscription. Les modalités dans ce cas sont consultables sur le site du ministère.</p>	<p>Pour constituer leur dossier administratif les candidats consultent la liste des pièces justificatives à fournir sur leur compte candidat dans <b>l'application Cyclades</b>.</p> <p>Ces pièces justificatives devront être <b>téléversées dans l'application Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs »</b>.</p> <p><b>Vous devez impérativement respecter les délais indiqués dans l'application Cyclades pour la transmission des pièces.</b></p> <p>Lors de son inscription, le candidat s'engage à fournir à la date indiquée, toutes les pièces justificatives qui lui seront demandées.</p>



## ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### CANDIDAT EN SITUATION D'HANDICAP :

Les candidats en situation d'handicap qui ont sollicité un aménagement d'épreuves téléversent, dans leur espace candidat sur l'application Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs » **au plus tard le 15 février 2022** (la date de téléversement faisant foi), **le certificat médical établi par un médecin agréé.**

Le modèle de certificat médical est téléchargeable sur Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

La liste des médecins agréés peut être consulté sur le site internet de l'agence régionale de santé : <https://www.ars.sante.fr>.

### ÉPREUVE D'ADMISSION :

L'épreuve orale d'admission se déroulera du 15 au 17 mars 2022 à Paris.

### DOSSIER

**En vue de l'épreuve d'admission**, les candidats constituent un dossier qui doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- une copie de leurs titres et diplômes acquis,
- un curriculum vitae impérativement limité à deux pages,
- une note de présentation dactylographiée de cinq pages au plus, décrivant le ou les emplois qu'ils ont pu occuper, le ou les stages qu'ils ont pu effectuer et la nature des travaux qu'ils ont réalisés ou auxquels ils ont pris part,
- la justification des travaux et, s'il y a lieu, des activités citées.

**Les candidats titulaires d'un doctorat** joindront **en plus** de ce dossier une fiche individuelle sur laquelle figurera leur identité, l'intitulé de leur doctorat, sa date d'obtention et la section du conseil national des universités correspondant à la discipline. Ils caractériseront sur cette même fiche, en quarante lignes maximum, les éléments qui constituent, selon eux, les acquis de leur expérience professionnelle et préciseront leurs motivations.

Ce dossier devra être téléversé dans l'espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs »

**au plus tard le 23 novembre 2021.**

### RÉSULTATS :

Les candidats prennent connaissance des résultats sur le site internet du ministère à l'adresse suivante :

[http://pubcyc.orion.education.fr/publication\\_ABE](http://pubcyc.orion.education.fr/publication_ABE)

Les candidats disposeront de leur relevé de note à cette même adresse. Aucun relevé de note n'est adressé par voie postale.

### IMPORTANT

Ⓡ En application du principe général d'égalité de traitement des candidats, aucune inscription, aucune modification d'inscription ne peut être acceptée après la clôture des serveurs d'inscription.

Ⓡ L'inscription à un concours est un acte personnel. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération. Leur attention est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Ⓡ La vérification, par l'administration, des conditions requises pour concourir doit intervenir au plus tard à la date de nomination, il en découle que la convocation des candidats ne préjuge pas de la recevabilité de leur demande d'inscription.